

Image not found or type unknown



Annulation contrat de matériel

Par **Delphine62500**, le **25/01/2016** à **11:54**

Bonjour, voilà mon soucis, j'ai résilié un contrat de location de matériel hors il me réclame des indemnités de résiliation. En regardant de plus près leur contrat, je me suis aperçu que je pouvais annuler le contrat 1 mois avant la date de livraison, cependant j'ai reçu le matériel 15 jours avant la date de signature du contrat, ma question est simple, puis je faire annuler le contrat pour vice de forme ou autres choses. Merci